

## État des lieux de l'offre de formation de formateurs dans les IUFM

A la rentrée 2008, l'INRP m'a confié la mission de réaliser un état des lieux de la formation de formateurs dans les IUFM. Ce travail a été initié à partir de l'offre de formation 2008/2009 et a débuté dans un contexte d'intégration des instituts à l'université. Pour les IUFM dont l'intégration était réalisée, l'accès aux informations s'est avéré aisé, alors que pour beaucoup d'instituts dont la situation n'était pas encore stabilisée, le recueil de données a été plus difficile. De plus, l'année universitaire passée a été fortement perturbée par les changements à intervenir dans la formation initiale des enseignants et les concours de recrutement. Malgré le contexte ambiant, j'ai pu recueillir les données et en faire une première analyse présentée dans cet état des lieux de l'offre de la formation des formateurs.

- **La méthodologie**

J'ai choisi de diversifier les sources d'informations et de les croiser pour mieux comprendre les logiques sous-jacentes à l'élaboration des catalogues de formation. Tout d'abord, les sites Internet des IUFM m'ont fourni une première source d'informations. Ensuite, des échanges de courriels, des entretiens téléphoniques ou des échanges lors de réunions avec les personnes en charge des dossiers de la formation des formateurs ont permis de compléter les données initiales constituées essentiellement de catalogues. Cette première étape de recueil a été enrichie d'informations complémentaires et d'échanges avec les formateurs-enseignants associés au service de la formation de formateurs de l'INRP qui ont aussi largement contribué à compléter ma compréhension des diverses procédures d'élaboration des catalogues de formation.

Je me suis donc penchée sur une grande diversité de présentation des catalogues, et j'ai pu étudier près de **2000 actions**. D'un point de vue quantitatif et afin d'avoir une vision d'ensemble j'ai rapporté ces actions à une unité temporelle, **la journée de formation**, équivalent à 6 heures. Ce procédé m'a permis d'avoir une idée du temps passé. L'ensemble de ces actions correspond à près de **3000 journées de formation** : l'unité choisie permet ainsi de comparer entre elles des actions difficilement comparables, comme, par exemple, une conférence organisée sur une plage de trois heures avec une action de formation échelonnée sur l'année scolaire prévoyant des regroupements mensuels de formateurs.

L'éventail de l'offre s'étale de plus de 160 actions (équivalent à 360 journées de formation) pour l'institut le plus "offrant" à une vingtaine d'actions de formation (équivalent à 38 journées de formation) pour l'institut muni du catalogue le moins riche. L'IUFM qui organise le plus d'actions de formation n'est pas celui qui accueille le plus grand nombre d'étudiants ni celui d'une académie avec le plus grand nombre d'enseignants et d'établissements scolaires. Il n'y a pas de lien entre taille de l'institut, ou de l'académie, et offre de formation, il n'y a pas d'"effet taille". Mais l'institut arrivant en tête du palmarès est toutefois talonné par les IUFM des académies très "peuplées". La politique volontariste de chaque institut, en termes de formation de formateurs, apparaît comme un des moteurs favorisant l'offre, ou non.

Ne sachant ni si les actions programmées se sont déroulées, ni leur taux de fréquentation, je n'ai pu rapporter cette unité temporelle à un nombre de stagiaires, la "journée-stagiaire", comme cela se pratique en formation d'adultes.

## 1 Les réponses et les grandes tendances des catalogues

Exceptés quelques établissements éloignés, l'ensemble des IUFM a répondu à ma demande et beaucoup ont transmis leur plan de formation de formateurs ou indiqué les informations nécessaires pour y accéder. Quelques instituts n'ont pu m'adresser leur catalogue de formation, faute d'avoir pu ou voulu en élaborer un. L'absence formelle d'un catalogue ne signifie pas qu'il n'y a pas eu de formations mais je n'ai pas pu en tenir compte dans mon analyse.

Les catalogues de formation analysés se présentaient sous différentes formes : documents téléchargeables mis à disposition sur le site Internet, documents consultables ou envoyés sous forme papier.

De la place que j'occupe, les plans de formation de formateurs constituent un excellent indicateur de l'état de "mutation" dans lequel se trouvent les IUFM. En effet, l'élaboration des catalogues, résultant d'une réflexion menée en amont de leur confection, repose sur deux grandes tendances :

- pour une petite moitié des catalogues étudiés, le projet sur lequel s'appuie l'élaboration du catalogue est construit dans la dynamique du transfert à l'université, et porte la marque de la mastérisation, de la "logique universitaire" ;
- l'autre moitié des instituts affiche un partenariat avec le rectorat, dont un petit nombre en partenariat très étroit. Pour ceux-là, la structure du catalogue repose sur une présentation organisée autour des départements disciplinaires et/ou prescriptions institutionnelles prioritairement.

La procédure d'élaboration des catalogues montre aussi la conception de la formation du maître d'œuvre. Dans la grande majorité, les catalogues sont élaborés à partir des offres de formation des formateurs alors que dans seulement trois instituts le concepteur explique avoir construit le catalogue de formations à partir d'enquêtes réalisées auprès des futurs publics ou de besoins identifiés.

La diversité des catalogues de formation de formateurs est révélatrice de la mutation en cours. Ils questionnent le passage à la mastérisation et la place de la recherche dans la formation des enseignants.

La gestion de la formation (les procédures d'inscription, la spécification des publics formés, ...) et l'ingénierie de formation éclairent aussi les relations entretenues avec les rectorats et/ou avec l'université. Par exemple, quelques (rares) plans organisent des actions de formations auprès de futurs potentiels formateurs identifiés par les inspecteurs, ou bien encore, le plan académique de formation gère conjointement les actions de formation en direction des formateurs et des enseignants du secondaire.

En termes d'ingénierie de formation, ces catalogues montrent aussi la difficulté de réunir dans une même formation des personnels en poste dans des degrés différents : premier degré, secondaire ou enseignement supérieur.

La volonté d'englober dans un même plan de formation les orientations nationales, le projet académique et les contingences de l'institut est une gageure. Ainsi, en visant la formation des formateurs qui ont des profils et des expériences très différents ajoutés à des lieux d'exercice multiples ces productions sont d'une haute complexité.

## 2 Les points forts de l'état des lieux de l'offre de formations de formateurs

- **Formateur, une profession en construction : « devenir formateur d'enseignant est un métier qui s'apprend »**

Tous les catalogues font apparaître qu'être formateur est un métier qui nécessite une formation, sans cesse réinterrogée. Cette volonté est affichée dans la lettre d'accompagnement du plan de formation dans environ trois quarts des catalogues étudiés. Elle se concrétise différemment selon les IUFM :

- un accompagnement ou une aide à la prise de fonction est mise en place dans tous les instituts : cette action peut prendre la forme d'un séminaire, d'une action particulière ciblée dans le catalogue ou d'un accompagnement personnalisé, et dans quelques instituts (au moins trois) elle se concrétise par un projet individualisé formalisé. Quelques instituts proposent une co-formation, un "tutorat" de formateur ;
- la formation est conçue de façon progressive, elle se caractérise par des stages avec différents niveaux, ou réservés à des formateurs ayant déjà suivis le stage, etc. Devenir formateur nécessite du temps et de l'expérience ;
- la formation nécessite des connaissances de nature hétérogène et complémentaires (connaissances disciplinaire et/ou transversale, des savoir-faire en ingénierie de formation, à l'analyse de pratiques professionnelles, ...) ;
- elle est reconnue, elle peut être validée par une attestation (un institut propose une validation devant jury avec délivrance d'une attestation) et peut être diplômante (Master).

Pour les « nouveaux formateurs », ou enseignants repérés comme allant devenir formateurs, les instituts optent alors pour différentes formules de formation :

- soit en "désignant" des publics. Dans ce cas, les "nouveaux formateurs" reçoivent une convocation pour la formation. Cette procédure apparaît comme le moyen de mettre en œuvre la politique affichée par l'institut.
- soit en "octroyant" des crédits horaires (pouvant aller jusqu'à 20 h) à la formation (c'est-à-dire que l'institut considère comme effectuées des heures affectées au formateur, par exemple, 1 HTD = 3 ou 4 heures de formation).

La volonté « d'accompagner » le nouveau formateur se lit dans le marquage très net des actions de formation à leur intention.

Le "crédit d'heures" octroyé aux formateurs est une mesure concrète d'une politique d'encouragement à la formation. Elle n'est pas réservée aux formateurs novices mais s'adresse à tous les formateurs, au prorata de leur temps de service dans l'institut (temps plein, mi-temps, ...) qui s'échelonne, par exemple, de 32 HTD pour un formateur engagé dans une formation diplômante à 6 HTD. Six IUFM proposent ce crédit à la formation.

- **Une "présentation" des actions de formation quasi standard**

- Titre
- Noms et statuts des formateurs intervenants
- Public concerné
- Objectifs de formation
- Contenus et modalités
- Dispositif pratique : nom du responsable de la formation, nombre de jours, date, horaire, lieu, ..., modalité de déroulement.

L'évaluation des actions de formation est abordée en parallèle du catalogue, soit par une fiche d'évaluation disponible sur le site, soit en fin de catalogue. Ce fonctionnement d'évaluation des actions est adopté dans la moitié des catalogues étudiés.

Il est intéressant de constater que la forme prise par l'évaluation des stagiaires n'apparaît pas sur la présentation de l'action, sauf lorsqu'il s'agit d'une formation qualifiante ou diplômante (C2e2i, Master).

- **Les modalités de participation : du public désigné à l'inscription libre**

L'ensemble des plans de formation distingue deux grandes modalités de participation aux actions :

- l'offre des formations réservées à un "**public désigné**", est recensée dans la moitié des catalogues et correspond à environ 300 actions, équivalents à 630 journées, (environ 1/6 des actions). Dans ce cas les stagiaires sont "convoqués" sans avoir besoin de s'inscrire.
- une autre part correspond aux actions des catalogues de formation pour lesquelles il y a une "**inscription libre**" : à l'intérieur de cette catégorie les actions sont adressées soit à des **publics ciblés**, pour une moitié, soit ouvertes à **tout formateur**, pour l'autre moitié.

A côté de ces deux grandes catégories d'actions, quelques instituts répondent à des demandes formulées localement par des formateurs (projet d'une équipe ou d'un groupe).

La quasi-totalité des IUFM offrent la possibilité de s'inscrire individuellement à des colloques et/ou séminaires (cette offre correspond à une infime proportion).

Les actions à "**public désigné**" répondent à une politique affichée de l'institut (courrier d'accompagnement du catalogue de formation) : "accompagnement à la prise de fonction" des nouveaux formateurs, "nouveau cahier des charges" ou visent la formation à des nouveaux dispositifs, des programmes institutionnels ou des priorités académiques, par exemple, utilisation des TICE, production de ressources académiques, formation de tuteurs, de professeur référent, etc.

Ainsi deux "dynamiques" interagissent : influence marquée de l'académie ou priorité de l'IUFM cohabitent au sein d'un même plan, effet de l'histoire de l'institut et de l'académie ou compromis lié au contexte ? La question reste en suspens.

- **Une grande diversité dans l'offre de formations en lien avec un public visé**

La présentation des catalogues de formations déclinent les actions en grands chapitres, en grands domaines. Je me suis appuyée sur ces grands domaines, réunissant des actions de même genre, pour élaborer une catégorisation en lien avec la problématique d'aujourd'hui, l'articulation à la recherche du Master de formation de formateurs.

La limite entre les catégories est fluctuante et n'est pas hermétique (une formation centrée sur la didactique disciplinaire n'exclut en rien une transmission de connaissances scientifiques issues d'un champ de la recherche). Les différentes catégories ne sont pas équilibrées mais questionnent la nature même de la professionnalité des formateurs.

- Une première catégorie regroupe toutes les actions liées à une actualisation des connaissances ou savoir-faire :

- des formations centrées sur des contenus disciplinaires à la didactique appliquée à un niveau d'enseignement,
- des formations liées à des contenus transversaux, (ex : éducation à la santé, au développement durable, ...) interdisciplinaires, en lien avec les recommandations institutionnelles (le socle commun), des formations en lien avec des publics particuliers d'élèves (ASH, décrochage scolaire, ...)
- des formations à des savoir-faire, à des techniques : d'entretien, d'initiation à l'utilisation de la vidéo, à l'analyse de situations professionnelles, à la construction d'outils, de grilles d'observation, d'évaluation, ...

- des formations en lien avec l'informatique, les TICE, le C2i2e, les ENT,
- des formations liées à l'enrichissement culturel des formateurs.

Cette catégorie représente **70 %** des actions proposées, et regroupe, selon la spécificité de l'action de formation un public visé très spécifique (maître-formateur, conseiller pédagogique, ...) ou alors plus large (corps et voix, ...).

- Une catégorie d'actions de formation place la professionnalisation du formateur au cœur des contenus de formations, interrogeant la notion de métier :

- des formations liées à l'ingénierie de la formation, à la formation d'adultes ;
- des formations centrées sur l'agir professionnel du formateur : analyse des pratiques professionnelles de formateur, (ex : se perfectionner dans la conduite d'ateliers d'analyse, analyser les contenus et les modalités de l'action de formation, ...).

Cette catégorie représente **20 %** de l'offre de formations.

Quelques instituts plaçant la professionnalisation comme une politique prioritaire, affiche en premier plan cette catégorie d'action de formation, alors que plus nombreux sont ceux qui placent ces actions après la première catégorie d'actions citée.

- Une troisième catégorie regroupe les actions qui s'adosent à ou en lien avec la recherche :

- des conférences, des conférences-débat ou des séminaires. Souvent ces actions prennent la forme d'un programme annuel placé à un moment précis de la semaine, mercredi ou jeudi. Ces actions, notamment les cycles de conférences, se présentent comme une forme typique de la « pédagogie universitaire » et accueillent majoritairement des professeurs d'université ;
- des actions de formation qui s'apparentent à la "recherche-action", avec ou sans visée de production de ressources, soit dans un champ didactique, soit sur un objet interdisciplinaire ;
- des formations en relation avec l'université, notamment toutes les actions qui permettent de valider un module du master professionnel. Ces actions sont la concrétisation de la politique de "mastériser" la formation des formateurs. Ces actions de formation s'inscrivent soit sous forme d'un partenariat, soit sous la forme d'une intégration directe, c'est-à-dire que l'enseignant responsable de l'enseignement est le responsable de l'action de formation. Elles sont offertes dans 6 instituts.

La politique volontariste de diplomation des formateurs de certains instituts se concrétisent sous forme de "crédit horaire" à la formation pour le master. Ces actions de formation sont assurées par des enseignants universitaires.

Cette catégorie d'actions adossées à la recherche représente **10 %** des actions de formation.

De façon quasi générale, les catalogues de formation renvoient ou font référence (de rares cas inclus les actions dans leur propre listing d'actions) aussi aux formations des pôles, du PNE et/ou de l'INRP.

- **Les intervenants en formation : la ressource locale prioritairement**

Ce sont essentiellement des personnes ressources issues de l'académie qui interviennent dans les actions de formation : pour une très large part ce sont des formateurs de l'IUFM, ensuite des enseignants chercheurs, des inspecteurs, puis des personnes extérieures qui interviennent en co-formation, sur des champs très précis (audiovisuel, psychothérapeute, ...).

Pour un très faible nombre d'actions de formation il est fait appel à des intervenants venant d'une autre académie : lorsque c'est le cas, ce sont des enseignants-chercheurs qui interviennent mais cela relève de l'exception.

- **Modalités des formations : le présentiel reste la règle**

La modalité de formation en présentiel reste la règle générale de la formation. Lorsque la formule « à distance » apparaît, elle reste un épiphénomène, même dans les actions de formation liées à l'environnement numérique.

Cet état des lieux, s'il met en avant qu'être formateur s'apprend et nécessite la maîtrise de nombreuses connaissances et savoir-faire au service de compétences multiples, il donne aussi à avoir une mosaïque dans l'offre de formation révélatrice de la diversité des voies d'accès à la profession.

Cet état des lieux est destiné à nourrir une base de données qui donnera à voir le panorama de l'offre de formations. Cet outil évolutif et consultable à terme par tous, avec des entrées multiples, devrait permettre d'observer les évolutions en cours.

Sabine Coste,  
Chargée d'études